

Commentaire présenté à l'Office des Transports du Canada (Commentaire présenté avec le formulaire)

Sujet: Consultation sur la demande d'autorisation de construction pour la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic

Nom: Denise Lacroix

Date: 2026-01-18

Mes proches habitent la région de Mégantic. Ils sont inquiets des multiples conséquences négatives de la voie de contournement proposée.

L'incertitude entourant l'eau potable, les affaissement de terrain, les assèchements des milieux humides, les risques élevés d'inondations majeurs, ne sont que quelques éléments qui causent beaucoup de stress.

Les villes de Nantes et Frontenac ne soutiennent pas l'emplacement du tracé. De plus, les gens de Frontenac se sont exprimés lors d'un référendum, et le résultat 92.5% contre le tracé, est solide. Je considère que l'Office des Transports du Canada doit respecter la position des municipalités affectées par l'emplacement de la ligne, et doit écouter les citoyens de Frontenac qui ont clairement dit que le tracé proposé n'est pas acceptable et n'est pas dans leur intérêt.

Merci. Denise Lacroix